ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS Etablissement français du sang

Décision nº N 2008-17 du 29 août 2008 portant nomination à l'Etablissement français du sang

Le président de l'Etablissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang ;

Vu l'avis du directeur de l'Etablissement sur la présente nomination,

Décide:

Article 1er

M. Jocelyn Elouin est nommé secrétaire général de l'Etablissement de transfusion sanguine Guadeloupe-Guyane à compter du 1er septembre 2008.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé. Fait à Saint-Denis, le 29 août 2008.

Le président, J. Hardy